

Comité Technique Spécial Départemental du 13 novembre 2012
Déclaration de la FNEC FP FO 13

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne le premier degré, la circulaire de rentrée départementale du Directeur Académique fait mention d'une rentrée « sereine ».

Mais dans notre département 44 postes ont été rajoutés pour 159 supprimés, ce sont donc encore 115 postes retirés par le ministre ! 115 nouveaux postes, après les 100 postes de ces deux dernières années, alors que dans le même temps, il y avait 3000 élèves de plus.

44 postes seulement ont donc été attribués à notre département, dont Monsieur le Directeur Académique a décidé la répartition :

- 8 postes classe, que peuvent-ils peser par rapport aux 110 fermetures, par rapport aux dizaines de classes qui auraient dû ouvrir ?
- 25 postes de réseaux, que représentent-ils par rapport aux 98 postes de réseau supprimés ?
- 5 nouveaux PARE, portant ainsi à 55 le nombre de postes consacrés à l'aide à la difficulté scolaire occupés par des enseignants non spécialisés au détriment des postes E et G occupés par des enseignants statutairement spécialisés après un an de formation ?

Dans sa Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale, le ministre écrivait :

« Nous accorderons donc une importance particulière à l'accueil des enfants les plus jeunes, en considérant ceux de moins de trois ans qui doivent pouvoir être scolarisés »

« Nous veillerons à ce que l'encadrement des classes soit renforcé[...] Ces emplois seront mobilisés pour améliorer l'accueil des élèves, [...] en particulier dans les écoles de l'éducation prioritaire et dans les zones rurales isolées. Ils permettront de conforter le potentiel de remplacement et de renforcer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, notamment les Rased. »

Il était également prévu de favoriser le renforcement de l'accueil des PES1.

Mais qui peut croire que les 6 postes de brigades créés pourraient remplacer un an de formation initiale en IUFM ? Globalement, comment serait-il possible d'améliorer la scolarisation des plus jeunes, d'améliorer l'encadrement, d'améliorer l'aide face à la difficulté scolaire avec 44 postes ?

C'est pourtant la volonté de l'immense majorité des parents et enseignants du département qui veulent toujours :

- la restitution des postes classes *« pour améliorer l'accueil des élèves »*
- la restitution de tous les postes réseaux pour *« renforcer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, »*
- la création de dizaines de postes supplémentaires pour les ouvertures nécessaires, pour *« conforter le potentiel de remplacement » et pour que les élèves de « moins de trois ans puissent être scolarisés ».*

Dans le second degré, parents et personnels font le même constat de carence de postes pour que tous les enseignements soient correctement délivrés, les dédoublements nécessaires effectués, les remplacements assurés, l'encadrement et la surveillance efficaces face aux situations d'incivilité ou de violence, ...

Et ce ne sont pas les mesures envisagées dans le cadre de la « refondation de l'école » qui vont répondre à ces revendications, tout au contraire. Tant que les ministères ne donneront pas les postes budgétaires de fonctionnaires d'état pour encadrer correctement les élèves, l'école ne pourra pas mieux se porter.

Ce sont ces revendications que Force Ouvrière tenait à rappeler dans ce CDEN aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.